

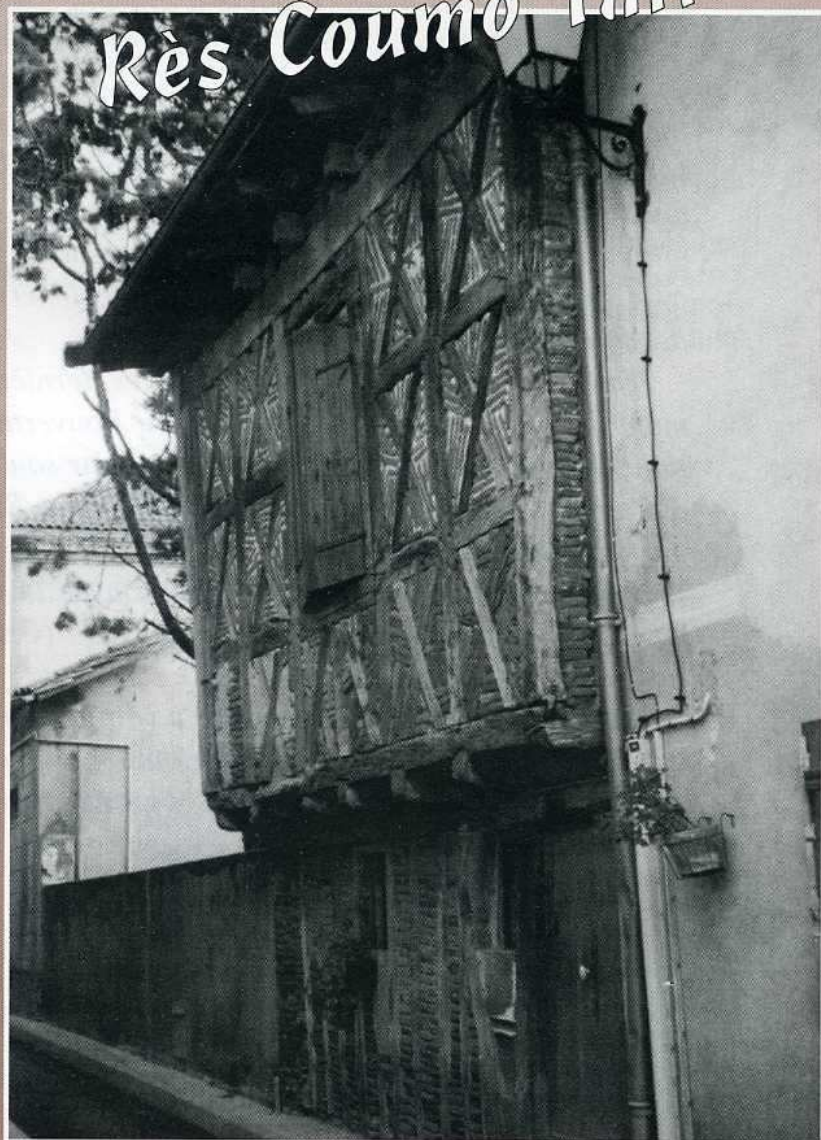
Informa Thil

septembre 1998

Rès Coumo Thil

Une bien belle de brique et de bois

Vestige de l'ancienne enceinte médiévale (XIII - XIV^e siècle) cette belle maison à colombages et encorbellements se dresse toujours fièrement dans la rue Longue.



au sommaire

- Le billet du maire.....p. 2
- A mi-mandat, quelques reflexionsp. 3
- FesThilval fut un succèsp. 4
- On attend vos observations sur le P.O.S.....p. 7
- Troubles révolutionnaires à Thil.....p. 8

Le billet du maire

***I**l semble que la fonction d'élu soit perçue par certains comme un aboutissement au terme duquel, par le fait qu'ils aient été investis par leurs concitoyens, ils n'aient plus qu'à refuser, dénigrer, parfois même railler ou accepter de temps en temps, les actions ou les propositions d'élus dont le dévouement, le bénévolat et le désintéressement n'est plus à démontrer, ce dont je les remercie d'ailleurs.*

Je ne m'étendrai pas plus sur un sujet qui n'existe que par besoin de polémiques.

Nous avons pu voir au travers de FESTHILVAL et de la fête du village, la grande vitalité de nos associations qui ont permis de faire de ces manifestations, des réussites incontestables, et nous sommes en train de faire en sorte que tout ce petit monde se sente bien dans les locaux aménagés pour eux et prouver que les bénévoles existent encore et ont envie de s'impliquer toujours davantage dans la vie de notre village.

La vie de notre village, c'est aussi l'école, et cette année scolaire marque un tournant dans notre expansion.

Devant les difficultés croissantes des dernières années pour recevoir nos enfants en maternelle, nous avons pu enfin obtenir l'ouverture d'une deuxième classe, qui est opérationnelle depuis la rentrée, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame ESPIRAC qui prend en charge ces enfants et à Madame RICARD qui remplace Madame FOREZE partie à Montaigut.

L'Amicale Laïque en collaboration avec la C.A.F. et la Mairie a également mis en place une garderie que l'on appelle CLAE ! (Centre de Loisir Associé à l'Ecole), auquel nous souhaitons vivement de réussir.

Et comme nous sommes amenés à voir Thil grandir encore, nous avons demandé l'inscription, dans le programme d'attribution du Conseil Général, de la construction d'une nouvelle école maternelle qui sera le grand chantier de l'an 2000 à Thil.

Nous investissons, oui ! Pour l'avenir de nos enfants.

Je souhaite une bonne rentrée à tous.

André HœFLICH



Ainsi va Thil

A mi-mandat, beaucoup de soucis pour notre village

Nous sommes à mi-mandat trois ans déjà que vous avez élu onze conseillers de la liste de M. André HOEFLICH et quatre conseillers de la liste de M. Michel DUBOIS. Ces quatre-là doivent aux Thiloises et aux Thilois une sorte de compte-rendu de leur action qui, parfois, a peut-être été mal comprise ou mal présentée -c'est de bonne guerre-par les élus majoritaires.

Nous avons voté pour tout ce qui nous a paru bon, en notre âme et conscience, et nous nous sommes abstenus chaque fois que les choix nous ont paru dispendieux et non prioritaires.

Nous ne sommes pas une opposition au sens où l'entendent les appareils politiques nationaux. Nous sommes un "plus" pour la réflexion, un "plus" pour une meilleure gestion, mais un "plus" mal perçu hélas ! par les tendances autocratiques d'un maire qui ne respecte même pas l'opinion, voire les nuances dans l'opinion de ses propres affidés.

Les décisions importantes sont prises par deux ou trois personnes. Point.

Il est difficile donc, dans cette commune d'être raisonnable après, pourtant, de nombreuses années de sagesse !

Tout va nous coûter cher, on jongle avec des millions que nous n'avons pas, on table sur d'éventuelles subventions, on attend des aides, on vit sur ce que les assurances appellent des "sinistres". Le mot même est peu engageant. En clair, on va devoir emprunter beaucoup d'argent qu'il faudra bien évidemment rembourser un jour ou l'autre, d'une manière ou d'une autre.

Nous avons conscience aussi que l'immobilisme en matière financière ne permet pas le développement que nous souhaitons pour notre village. Mais les choix sur les priorités doivent être faits après mûre réflexion et, à notre avis, en concertation avec TOUS les conseillers municipaux de THIL. Ils ont leur mot à dire et ont été élus pour cela.

"Il a bien souvent tort, dit Zoroastre, celui que croit avoir raison tout seul".

Henri BOSC,
Armand BOYÉ,
Michel DUBOIS,
Jean-Claude PANNEBIAU.

Réponse à vos soucis

Nous ne souhaitons pas engager une polémique stérile avec les quatre conseillers municipaux qui se sont intitulés d'eux-mêmes "l'opposition". Nous croyons cependant indispensable, devant des critiques qui nous semblent injustes, de faire une petite mise au point :

Toute décision avant d'être soumise au vote démocratique du conseil municipal, fait l'objet d'une étude en commission, ou toutes les critiques sont reçues. «L'opposition» est présente dans l'ensemble des commissions (y compris celle des Finances). Le résultat du travail de ces commissions est ensuite proposé au vote de la totalité du conseil municipal... Qualifier ce système d'"autocratique" nous paraît pour le moins curieux... Ceci pour la forme. Pour le fonds, l'autre critique consiste à reprocher de trop investir, et ensuite de rester dans un immobilisme financier nuisible au développement de notre commune... Exigences qui nous paraissent parfaitement contradictoires...

Dans la réalité, les seuls gros investissements qui ont été, à ce jour, décidés, concernent l'aménagement du Presbytère à l'usage des associations, et la construction d'une école maternelle. Ces deux projets n'ont rencontré aucune opposition. Que dirait-on, si la population de Thil augmentant, rien n'était prévu pour y faire face ?

En conclusion, et pour compléter ce que dit Zoroastre, si l'on n'a pas forcément raison tout seul, il ne suffit pas non plus d'être majoritaire pour avoir tort.

EURO

DANS SIX MOIS, IL SERA LÀ

Le 1^{er} janvier 1999, la France adoptera la monnaie unique. Une échéance à laquelle La Poste vous prépare déjà.

Quand disparaîtront les Francs ? Où pourrais-je changer mes anciens billets ? Devrais-je changer de carte de paiement ? Et mon livret d'épargne... Les 310 000 postiers, et parmi eux tous ceux qui sont en contact avec le public, ont (ou vont) bénéficier d'une formation complète à l'euro afin de pouvoir répondre à toutes les questions que leur poseront les clients. Et les 1 700 jeunes recrutés sur des fonctions d'agent de contact, dans le cadre du dispositif emplois-jeunes, ne sont pas oubliés, bien au contraire. 720 nouveaux jeunes seront de plus recrutés avant la fin de l'année 1998, pour être des «relais-euros» à temps plein auprès des associations locales, des mairies, de l'Éducation nationale... Au total, ce seront donc 2 500 jeunes de la «génération-euro» qui seront ainsi armés afin d'être en première ligne pour expliquer l'euro au plus grand nombre.

Ce bulletin est
distribué par :

LA POSTE 
On a tous à y gagner

FesThilval 98 fut un succès

Les 20 et 21 juin, les associations thiloises à caractère sportif ou culturel, avaient organisé une manifestation à but non lucratif, qui a rencontré un très grand succès, sous un soleil radieux.

Le samedi, après la fête des écoles, de nombreuses animations se sont déroulées au terrain municipal de sports, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. Un apéritif en musique, où l'on nota la présence de Mme GOUZE, conseiller général du canton de Grenade, suivi d'un repas pique-nique et d'un bal, clôtura cette journée, qui permit d'apprécier la virtuosité du groupe "les Conspirateurs" ainsi que de Jean Jacques CABOT et de ses amis. Dans la nuit, le traditionnel feu de la Saint-Jean mit un terme à cette soirée, dans une joyeuse ambiance.

Le lendemain matin eut lieu une audition des élèves de la section musique de l'amicale laïque. A partir de 14 heures, plusieurs animations se déroulèrent à la mairie de Thil :

- Exposition sur le livre animée par Mesdames D'ORGEIX, DAMADE et FAURY.
- Jeux vidéo avec : Julien GOURMANDIN et Arnaud BRESSOLLES.
- Photos anciennes de l'Age d'Or.
- Animation théâtrale avec la troupe des jeunes de Julie TAILLEFER.
- Peinture de l'atelier des Arts Plastiques avec Annie CABOT.
- Animation Arts Plastiques pour enfants avec Olivier GADEA.
- Animation par la Pétanque Thiloise.
- Jeux pour enfants sur la Place du Château.

En fin de journée eut lieu un concert de la Chorale Arc-en-Ciel de Thil et des Chœurs de Lévignac qui remporta le plus vif succès devant une nombreuse assistance.

L'association "Thil Environnement" avait organisé une exposition de photographies sur le thème de l'arbre, qui démontra, s'il en était besoin, la richesse du patrimoine arboricole Thilois et le talent des photographes. Le premier prix (un appareil Olympus automatique), fut attribué à Daniel Montana pour son superbe cliché du **chêne liège** du Fournier, que nous publions dans le présent numéro, et pour l'ensemble de ses photos. Furent ensuite récompensés Olivier Gadéa et Patrick Moulis, Henri Bressolles, André Marlet et

Corinne Hernandez. Qu'ils soient tous remerciés de leur sympathique participation.

Ce FesThilval 98 qui se termina dans une ambiance amicale par un vin d'honneur offert par la Municipalité, laisse bien augurer d'un possible FesThilval 99.

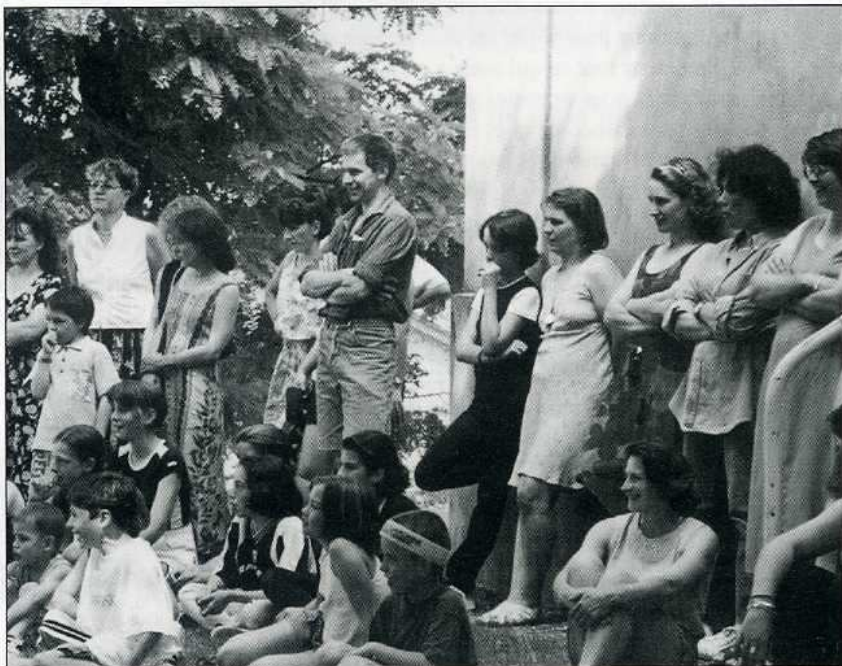


Photo : Henri BRESSOLLES - Un public, nombreux intéressé par l'animation théâtrale

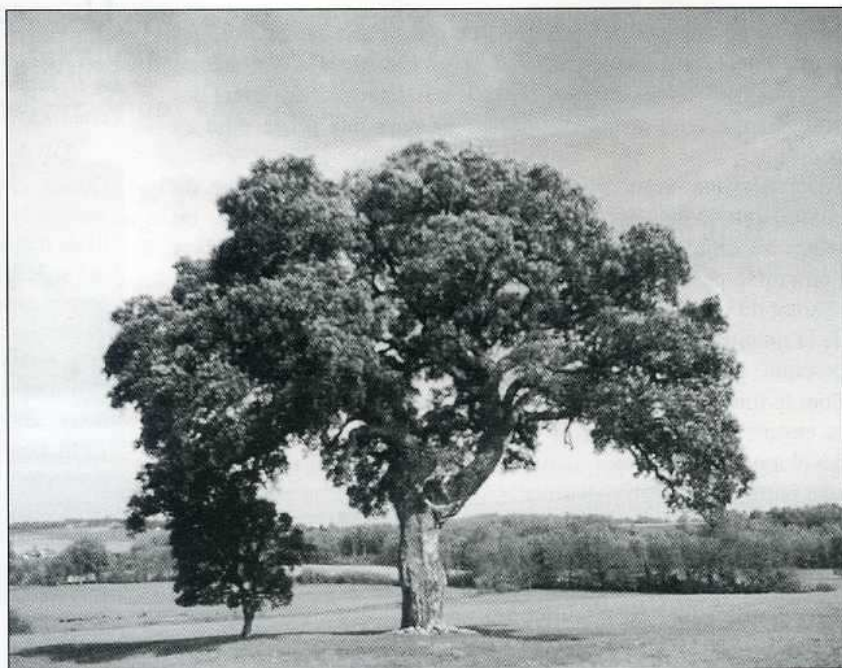


Photo : Daniel MONTINA - Ce magnifique chêne liège situé «au fournier» évoque l'arbre de la fable : «Celui de qui la tête au ciel était voisine, et dont les pieds touchaient à l'empire des morts» - La Fontaine.

La rentrée scolaire

Nos bulletins (mars et juin 98) l'annonçaient : l'école s'agrandit ! Les effectifs sont plus précis :

- les tout-petits (2-3 ans) et petite section (3-4 ans) = 21
- moyenne section (4-5 ans) et grande section (5-6 ans) = 25
- cours préparatoire (6-7 ans)
et cours élémentaire I (7-8 ans) = 17
- cours élémentaire II (8-9 ans) cours moyen I (9-10 ans)
cours moyen II (10-11 ans) = 24

Equipe enseignante :

Mesdames Claudie ESPIRACH (petite section).

Aline RAPOPORT (grande section). Mireille RICARD (CP-CE I) à qui nous souhaitons la bienvenue.

M. Gérald VIGNEAU (CE II - CM I - CM II), Directeur.

Comme prévu, l'Inspection Académique a nommé une enseignante ; la Municipalité quant à elle a embauché le personnel nécessaire, réalisé les travaux et acheté le mobilier adéquat.

Au cours de nombreuses réunions de travail et de coordination ; l'école, l'amicale laïque et la municipalité ont réussi à mettre en place un Centre de Loisirs associé à l'école (C.L.A.E.) agréé Jeunesse et Sports.

Cette structure apportera un plus pour les élèves de l'école et pour les parents.

Bonne rentrée à tous.

Le Délégué aux Affaires Scolaires,
Henri BRESSOLLES.

L'Age d'Or

Après les sorties d'une journée qui ont eu lieu aux dates suivantes :

le 30 avril dans les Corbières

- à Gruissan visite commentée d'un bassin avec dégustation d'huîtres,
- dégustation de vin et visite commentée de la cave du Château de Bouisse,
- déjeuner à Montserrat "restaurant Le Dauphin",
- visite d'une Miellerie.

le 27 mai Pas de la Case

le 25 juin Le Béarn

- accueil par notre guide à Orthez,
- visite commentée de Sauveterre de Béarn-de-Salies de Béarn (cité du sel) histoire des parts prenants,
- dégustation de foie gras et de Jurançon à la ferme du Béarn,
- déjeuner au restaurant "La Reine Jeanne" à Orthez,
- visite de la ville et de la maison de Jeanne d'Albret.

Pour terminer, le château de Morlanne magnifiquement restauré et entretenu. Les propriétaires l'ayant légué au Conseil Général.

Actuellement, les activistes sont au repos en attendant notre **voyage annuel du 1er au 8 septembre**. Au programme cette année, les Lacs italiens, les Iles Borromées en bateau, circuit découverte des Dolomites, Venise, les Iles de la Lagune, Padoue, Milan et retour par la Côte d'Azur. Beau voyage en perspective.

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale.

Dans le cadre de ses attributions, le C.C.A.S. a instruit divers dossiers de demandes d'aide sociale, mené et coordonné des actions d'entraide sur la commune.

Pour toutes démarches, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou à l'un des membres du C.C.A.S. (voir InformaTHIL de juin 1997).

Le Vice-Président du C.C.A.S., Henri BRESSOLLES

Village fleuri

C'est le 9 juillet que les membres du jury du concours des "villages fleuris" ont visité nos parterres de fleurs.

Ils ont pu constater les progrès accomplis dans ce domaine depuis quelques années, tant du fait de la municipalité que de celui de nombreux thilois qui ont à cœur de participer à l'embellissement du village.

Nous espérons qu'un prix viendra récompenser les efforts de tous, pour encore améliorer l'aspect riant de notre commune.

Nouvelles de la paroisse

Par décision de l'archevêché, Thil appartient désormais au secteur paroissial de Pibrac. Ce secteur qui comprend de nombreuses communes, dont Montaigut, Saint-Paul, Bretx et Légnac, est à la charge de trois prêtres de la communauté de Betharram.

Une messe sera dite à Thil le samedi 19 septembre à 19 heures.

Les parents qui souhaitent faire suivre des cours de catéchisme par leurs enfants doivent s'adresser à Annick Grateloup ou à Louis Perrault.

Chorale Arc-en-Ciel

La Chorale de Thil, que vous avez pu entendre lors de la fête des associations le 21 juin, reprendra ses répétitions en septembre : laissez-vous tenter par la pratique du chant choral, c'est la façon la plus simple d'entrer dans le monde si vaste, si divers et si beau de la musique ; point n'est besoin de diplôme... et il n'est pas dispensable d'avoir la voix de Luciano Pavarotti ou de Barbara Hendrickx ! seuls sont nécessaires, assiduité aux répétitions (le samedi de 17 à 19 heures), attention et application ; vous serez largement payés de retour par le plaisir que vous prendrez et par le partage du bonheur de chanter avec des camarades de tous âges sous la baguette et à la fois ferme et bienveillante d'un jeune chef de 26 ans !

Abandonnez les idées préconçues et faites au moins un essai ! Renseignez-vous auprès de Marie-Christine Moussaron, de Louis Perrault, d'Odile Crosse, de Marie-Noëlle Lézat, de Jean-Jacques Cabot, de Henri Lézat...

Henri LÉZAT.

Un bilan de la fête

Le Comité des Fêtes remercie la population thiloise et environnante pour une participation généreuse à la fête locale.

Celle-ci a débuté vendredi 24 juillet en compagnie de deux groupes thilois : "Les Conspireurs et les Autonomes" qui ont prouvé leur talent au public.

Samedi après-midi, les équipes thiloises se sont révélées d'un très bon niveau lors du concours amical de pétanque. En effet, Michel, Marc et Bruno sont battus en 1/2 finale du concours par l'équipe de GAZZERA de Saint-Cézert qui à leur tour n'ont pas pu faire face en finale contre la redoutable équipe de Christiane Meunier.

La finale du repêchage s'est disputée très décontractée entre copains du village : Laurent, Jacques et Fabien battent Arnaud, Gilles et Daniel.

Félicitations aux vainqueurs et merci aux 35 triplettes pour leur participation et leur fair-play.

En soirée, Star Lieght a conquis le public jusqu'à l'aube.

Dimanche matin, la messe en musique fût suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et s'est conclue par un apéritif-concert offert par la mairie.

L'après-midi, les traditionnels jeux intervillages ont permis de réunir pour un bronzage collectif autour de la piscine, les villages de Cadours, Launac, Le Castéra et Thil.

Après les remises des prix et des récompenses, une paella a été servie et le bal a repris jusqu'à ce que le tonnerre oblige l'orchestre "Solenza" à arrêter de jouer.

Lundi après-midi, les enfants se sont amusés sur la place du château et se sont régalés avec le goûter que notre épicière et notre boulanger leur ont offert.

En soirée, l'équipe de Solenza a fait danser le public phénoménal et le tirage de la tombola a fait des heureux.

La fête locale de Thil s'est bien terminée après une bataille collective de confettis.

L'ASTB va bien

L'assemblée générale de football de l'ASTB s'est déroulée le samedi 20 juin 1998 en présence du Maire de THIL et du Maire de BRETX et avec la participation des joueurs et membres intéressés par la pratique du football. Les joueurs de Cadours souhaitant repartir dans leur club afin de démarrer avec une équipe senior, l'ASTB ne pourra aligner cette saison qu'une seule équipe senior en promotion première série, en attendant la relève qui s'annonce très prometteuse dans l'école de football commune avec Cadours. Nous avons le projet de recevoir des enfants catégorie débutants le mercredi après-midi sur le terrain de Thil. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter les dirigeants du club ou Monsieur Negre.

Bonne chance à tous nos footballeurs pour leur nouvelle saison.



La relève de l'ASTB avec ses entraîneurs (anciens joueurs de l'ASTB)

Au Tennis Club de Thil

L'assemblée générale de mars 98 a vu réélire le même bureau que l'année précédente : C. Fleury Président, O. Crosse Secrétaire, M. Mamprin Trésorière, G. Dardenne Représentant mairie, J.J. Cabot et J.P. Delzescaux Membres du Conseil d'administration.

L'école de Tennis reprendra ses cours fin septembre.

RAPPEL : les adhérents qui n'ont pas encore acquité leur cotisation pour la saison 98/99 doivent le faire sans tarder, ou bien rendre la clé du terrain à un membre du bureau.

A la pétanque

Cette année c'est (encore) "l'été indien" qui nourrit le club. Beaucoup de participation interne et externe avec un niveau de jeu et quelques excellents résultats.

Lors de FESTHILVAL beaucoup de visiteurs sont venus au stand s'informer et pour certains s'essayer et s'inscrire à la pétanque Thiloise, ouverte aux nouveaux venus : licenciés ou sympathisants. Le 5 juillet le club de Monfort est venu à notre journée interclub ainsi que beaucoup de Thilois pour goûter aux plaisirs de l'excellente paella de Pierre Wiesnieski, et des grillades du soir après avoir participé ou assisté au concours amical de l'après-midi.

Le 8 août, le club ira à Monfort et devrait recevoir BRETX en septembre.

En attendant, tous les vendredis soirs, le club s'entraîne...

Infos commission des travaux

La classe supplémentaire est ouverte, elle est toute belle avec des couleurs qui vont faire plaisir à nos enfants. L'ouverture de cette classe a occasionné l'embauche de personnel qualifié.

La maison des associations (Presbytère) est en chantier. Les travaux avancent au ralenti pendant la période de congé, dans quelque temps, les associations pourront s'organiser et faire la mise en place de leur matériel dans les placards ou armoires qui leur seront attribués.

L'aire de tri sélectif est opérationnelle. On doit féliciter tous les utilisateurs pour le respect du tri ainsi que la propreté du lieu.

Ainsi soit Thil

Commune de Thil

Enquête du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté n° 98/31 A du 2 SEPTEMBRE 1998

Le maire de THIL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la plan d'occupation des sols rendu public.

A cet effet, Monsieur Stéphane GRENIER, demeurant 34 chemin de Merville à AUZEVILLE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 5 octobre 1998 au 6 novembre 1998 aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi 9/12 H - 14/17 H - mercredi et vendredi 9/12 H - 14/19 H.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le 19/10/1998 de 9 heures à 12 heures, les lundis 2/11/1998 et mercredi 4/11/1998 de 14 heures à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le POS pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,
A.HOEFLICH.

Ceux qui nous quittent

Quelques semaines après la disparition de son époux, nous avons appris avec tristesse le décès de Jeannette MALBERT le 17 juillet 1998. Nous prions sa famille de trouver ici l'assurance de notre sympathie.



Madame Henriette BREU est décédée le 6 août à l'âge de 78 ans. Issue d'une des plus anciennes familles de Thil où elle passa toute sa jeunesse, elle avait toujours conservé de fortes attaches avec notre commune, où elle repose désormais.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Naissances :

Le 29 mai 98 : Emmanuelle AGOSTINI

Le 11 juillet 98 : Louis CHAINE

Le 21 juillet 98 : Lina FRADIN

Mariages :

Le 4 juillet 98 : Christophe OGÉ et Florence SZYMCZAK

Le 11 juillet 98 : Olivier DUBOIS et Virginie TUAL

Le 22 juillet 98 : Vincent DUCROS et Anne-Marie PAYET

Le 29 août 98 : Stéphane FRANCES et Dominique Hœflich

Décès :

le 17 juillet 98 : Olivier Jeanne Veuve MALBERT.

Un Téléthon à Thil

Le "Spiridon Club d'Occitanie" que préside notre concitoyenne Sylviane TOUVET (bois d'En Pujol) souhaite que Thil participe à une manifestation TELETHON.

En effet, le samedi 4 décembre 1998, Le Spiridon Club d'Occitanie Association loi 1901, dont l'objet est de grouper ses adhérents dans le cadre de la course sur route, et soutenant l'association l'ADOT, favorisant les dons d'organes, propose : de réunir la population de THIL et ses environs autour d'une manifestation proposant :

- un circuit fermé, départ sur la place, une boucle de 2,5 à 3 kms passant dans tout le village où les participants pourront soit : COURIR, MARCHER, PÉDALER, en se joignant à notre équipe de coureurs qui assureront en relais, un mouvement continu sur ce parcours à tour de rôle de 13 h 30 à 17 h environ, incitant ainsi toute personne à se joindre à la manifestation et effectuer un don spontané (aucune valeur d'engagement ne sera imposée, chacun donnant en fonction de sa propre volonté).

Une animation musicale sous la halle sera assurée, ainsi qu'une manifestation en soirée à 20 h 30 à la salle des fêtes de THIL, présentée et proposée par des artistes du TOULOUSE SALSA CLUB, autre Association à but humanitaire (selon disponibilité).

Les dons seront récoltés dans l'après-midi dans l'urne TELETHON située proche du stand d'animation, ainsi que le soir à l'entrée de la salle des fêtes dans cette même urne, et toujours sans valeur d'engagement imposée.

Troubles révolutionnaires à Thil

Le cahier de doléances envoyé par la communauté de Thil aux Etats Généraux de 1789 exprime une série de revendications :

D'abord, le rejet de l'ancien système vermoulu, qui en différenciant biens nobles et biens roturiers, aboutissait à des injustices criantes dans la répartition des impôts fonciers. Ensuite, des plaintes concernant les corvées, mal distribuées, et le mode de perception des taxes, trop brutal. On déplore l'état des chemins, les corvées étant souvent destinées à réparer les chemins d'autres communes, ceux de Thil demeurant en mauvais état, la mauvaise qualité des travaux effectués ; les Thilois réclament enfin une justice plus impartiale, et demandent que la province soit érigée en Pays d'Etat (1).

La révolution, faisant table rase du passé, donna dans un premier temps, satisfaction à nos braves Thilois. Les troubles dirigés contre les aristocrates furent limités à Thil à l'incendie volontaire d'une bicoque construite sur "le château" par le comte d'Albis (voir Informathil septembre 96) et encore s'agissait-il là, d'un conflit très particulier. Cette violence fut d'ailleurs hautement blâmée par le maire Estellé et le conseil de la commune. La liberté proclamée, les impôts rendus plus justes, les privilèges abolis, chacun croyait la Révolution terminée... Ce ne fut, bien sûr, pas le cas, et l'opposition à la République commença à se manifester quand l'assemblée constituante promulgua en 1790 la Constitution Civile du Clergé, assortie de l'obligation du serment pour les ecclésiastiques. Cette obligation, rejetée par la plus grande partie du clergé, donna naissance à une forte opposition de la population, attachée à ses anciens prêtres. le 10 mars 1791, le pape condamne la constitution civile du clergé ; la rupture est consommée entre les catholiques et le pouvoir civil.

A Thil, le curé Bourdeil refuse de prêter le serment civique. Il est remplacé par Lataste, curé jureur, qui est aussitôt entouré de l'hostilité générale et dit sa messe devant les chaises vides (1793).

Après la chute de la royauté, (10 août 1792) l'offensive anti religieuse s'accroît. L'exil est promis aux prêtres réfractaires, ce qui contraint à la clandestinité, ceux qui s'y refusent. Les forces armées traquent et déportent un grand nombre de ceux qui essayaient de se cacher ; d'autres, plus habiles, parviennent à déjouer les pièges, et célèbrent le culte en cachette dans des granges ou des maisons privées ; ainsi, dans le secteur Thil-Cadours, Cablat, Cordelier de Beaumont, Debans, Vicaire de Brignemont, Lagarde, Vicaire de Maubec.

En avril 1795, un grand concours de peuple s'est rassemblé à Thil pour la fête de l'Annonciation. Laporte, secrétaire du district de Beaumont, reçoit mission d'enquêter sur ces faits ; il découvre qu'à Thil, on avait dix deux fois la messe, dans une grange appartenant à d'Albis émigré, (chemin de Laffont) puis dans l'église avec la complicité de la municipalité de Thil. Le maire Estellé aurait lui-même ouvert les portes de l'église, et

une partie du conseil y aurait assisté. Le moine Cablat trouve gîte et couvert dans la maison de Demiau de Crousilhac (aujourd'hui maison Grateloup), ainsi que chez le maire et à la métairie D'en Jammes, chez Isalguier.

Ces prêtres faisaient preuve de la plus grande détermination, forts du soutien de la population et de leur foi en la justice de leur cause. le 7 juin 1795, un homme monté sur un cheval gris, frappe à la porte du maire pour savoir quel était le prêtre qui disait vêpres ; Estellé lui claque la porte au nez.

En juin 1795, le district décide d'intervenir à Thil par la force. Il envoie un détachement de gendarmerie pour mettre en état d'arrestation le moine Cablat et conduire à Toulouse les jeunes gens rebelles à la conscription. Les gendarmes allèrent se ranger à la porte de l'église, attendant la sortie de l'office. Le peuple sort en foule, les gendarmes mettent sabre au clair et l'un d'eux frappe de son sabre Jean Oulé et Jean Picard. Cette provocation déclenche une réaction immédiate ; une grêle de pierres et une volée de coups de bâtons mettent en déroute les militaires qui battent en retraite, laissant sur le terrain un des leurs, renversé et traîné par son cheval.

Mais les Thilois s'ils ont le sang chaud, ont bon cœur. Ils relèvent le gendarme blessé, le soignent ; on lui rend son manteau et son déroute de ses camarades.

La fin de la Terreur et l'avènement du Directoire n'apportèrent aucune amélioration durable, l'opposition populaire reste toujours aussi vive. En 1798, des troubles royalistes secouent toute la région. Des menaces de mort sont échangées, des incendies nocturnes de paille ou de meules de foin éclatent chez certains acquéreurs de biens nationaux à Thil, ou le tocsin sonne. Il faut envoyer la force armée pour rétablir l'ordre. A la fin de 1798, la situation est très dégradée ; à Thil, les prêtres Dufau et Géraud Sagansan (qui sera plus tard curé de Thil jusqu'à sa mort en 1837) font faire la communion à 80 enfants.

Dans les petites communes, note le commissaire du gouvernement, "l'esprit public est presque entièrement perverti par le fanatisme". Le refus de la conscription s'ajoute à l'opposition religieuse ; en 1799, trente hommes de Thil poursuivent la gendarmerie qui avait arrêté un réquisitionnaire. Ils ne purent toutefois l'enlever aux gendarmes et se vengèrent en allant à Saint-Paul fusiller la maison du citoyen Vedel.

Il fallut attendre la signature du concordat le 15 juillet 1801, pour qu'une amnistie apaise les esprits et que les églises soient rendues au culte, rétablissant une paix civile troublée pendant une dizaine d'années, mais ne guérissant pas certaines rancunes qui seront très longues à s'apaiser.

(1) La France était divisée en pays d'Etat et pays d'Election. Dans les premiers les habitants pouvaient s'assembler pour voter les impôts, dans les seconds, l'impôt était fixé par le pouvoir royal.